Restaurant TRANSALPIN
Propriétaire: Giardon - Tonnetti
Martigny-Croix
NOS 5 FONDUES: de la mer - scampis - bacchus orientale - bourguignonne — UN RÉGAL!
Pour réservation: ☎ (026) 2 16 68 - Places de parc

VIDEO VHS
Leasing par mois 28.—
BAHY PHOTO
Place Centrale 3
Martigny
Tél. (026) 28 28 0

CONFEDERE
J.A. MARTIGNY — 70 ct. — 126e année — Bi-hebdomadaire

ÉDITO *par Adolphe Ribordy*

En chacun sommeille un petit raciste

Les récents développements provoqués par l'expulsion d'un groupe de Zaïrois de notre pays, la situation incertaine de Chiliens dans la région zurichoise, la montée de l'extrême droite à Genève et à Lausanne, les premières pages de journaux consacrées à la situation des demandeurs d'asile, tout cela a mis en émoi le pays en quelques semaines.

Le café du Commerce n'est pas en reste où l'on commente abondamment ce qui se passe sur le front des réfugiés.

Des tempéraments calmes apparaissent au détour de la conversation comme étant des racistes impénitents.

Et chacun de proposer les solutions qui permettraient à la Suisse d'éviter ce flot de demandeurs d'asile.

Et d'un trafic de drogue à une vague histoire de viol, l'insécurité que chacun connaît dans ce monde, se cristallise sur ces gens qui venus d'autres pays n'ont pas nos habitudes, nos mœurs et les mêmes raisons que nous, de croire que dans leur pays rien ne va leur arriver.

Il y a problème cela est certain.

La loi sur l'asile devait pourtant résoudre ses problèmes. Mais le Parlement pour faire bonne figure à l'étranger a voté une loi généreuse bien que restrictive et n'a pas donné les moyens à la Confédération d'examiner les dossiers en refusant le personnel nécessaire à cette opération.

La classe politique, par une hypocrisie consciente ou non, a fait qu'aujourd'hui ce problème détient la une de l'actualité.

Les dizaines de milliers de dossiers en suspens ne font que mettre l'huile sur le feu.

Devant ce laxisme il n'est pas étonnant que quelques petits malins et voyous se soient infiltrés sous le couvert de persécutions politiques, parmi le flot de réfugiés, pour commettre ici crimes et délits.

Une loi appliquée avec rigueur et célérité surtout, n'aurait pas provoqué ce dérapage.

Aujourd'hui il faut rattraper le temps perdu et cela se fera au prix de sacrifices dont certains réfugiés paieront le prix.

La montée de l'Action nationale et de Vigilance, est le prix à payer pour l'incurie politique des Chambres fédérales.

Voyons maintenant si les derniers relents électoraux vont modifier le jugement du Parlement et permettre en quelques mois de régler ces épineux dossiers.

Mais à quelque chose le malheur est bon. En effet, dans ce pays où les vertus chrétiennes étaient parmi les plus sages, voilà qu'elles deviennent folles et que l'intolérance et le racisme pointent le bout de leur nez.

Inquiétant.

Il n'en demeure pas moins que si le problème des demandeurs d'asile de race blanche pose moins de problèmes, celui des gens de couleur en est objectivement un.

Malgré toute la bonne volonté du monde, jamais ce pays, la Suisse, ne s'accommodera de présence trop forte de gens de couleur. C'est comme cela, la Suisse n'est pas le Brésil et encore moins les USA. On peut le regretter, le déplorer mais c'est ainsi.

Alors, ne conviendrait-il pas d'allouer une aide à un pays africain aux institutions solides et démocratiques pour qu'il accueille les réfugiés de ce continent?

Bon, vous allez me dire, regardez le Nigéria qui expulsait il y a peu tous les «étrangers» de son territoire!

Vraiment pas facile d'avoir du cœur et de la civilisation en 1985.

La Jeunesse radicale suisse en Valais

● Une résolution sur le racisme
● Qu'est-ce que le fédéralisme?
● NON à l'initiative Weber

La Jeunesse radicale suisse siégeait samedi et dimanche à Sion, sous la présidence de Mlle Isabelle Vogt, de Riddes.

On relevait samedi après-midi la présence parmi les jeunes radicaux de MM. Maurice Copt, président du Grand Conseil, Bernard Comby, conseiller d'Etat, Jean-Michel Georgy, vice-président de Sion, et d'anciens présidents de la Jeunesse radicale valaisanne: MM. Francis Germanier, Jean Vogt, Martial Sauthier, Louis-Claude Martin et Jean Philippoz.

Les invités en conversation avec M. Friedrich

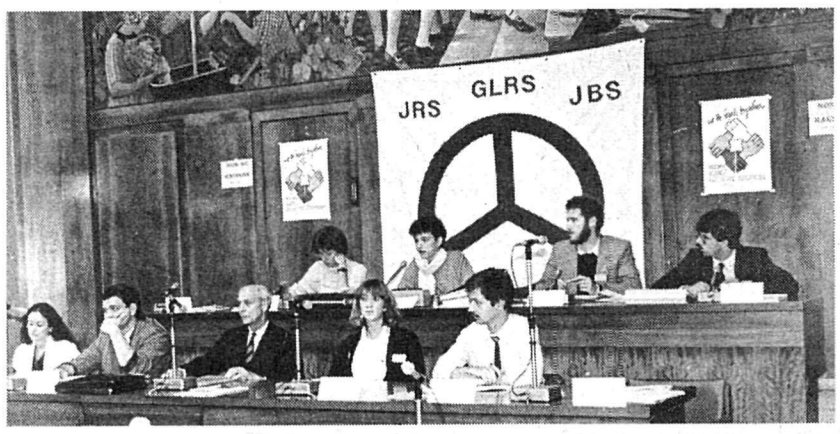

Le comité de la JRS et sa présidente, Mlle Vogt

LE LIBÉRALISME

En ouverture d'assemblée, les jeunes radicaux avaient invité M. Rudolph Friedrich, ancien conseiller fédéral, qui s'est exprimé sur le thème: «Le libéralisme».

Retenons de cette conférence que le libéralisme est une notion qui permet de cerner toutes les réalités et qu'en ce sens il ne saurait se comparer à une idéologie. L'approche politique de ce concept ne doit pas être entre plus ou moins de libertés mais répondre à la question: la liberté pour qui?

Après avoir, dans un premier temps, refusé de prendre position par une campagne contre le racisme en l'état la résolution suivante a été votée par la JRS:

La JRS est préoccupée par la montée de la xénophobie dans notre pays. Toute forme de racisme doit être combattue avec vigueur. Ce concept «racisme» doit être défini clairement et bien distingué du problème des demandeurs d'asile.

La JRS désapprouve le racisme mais garde pourtant un regard critique sur les développements de la politique d'asile. La JRS est prête à maintenir son engagement pour une politique étrangère libérale.

Les étrangers vivant en Suisse ne doivent en aucun cas souffrir du racisme.

Par ailleurs, l'assemblée des délégués a refusé de participer à une communauté de travail pour la majorité à 18 ans.

En revanche, l'assemblée a décidé d'appuyer l'initiative du PRDS sur une meilleure imposition de la famille et du couple marié.

La JRS a dit NON à l'unanimité à l'initiative Weber sur la vivisection qui viendra en votation le 1er décembre.

Deux nouveaux membres ont été désignés au comité directeur: René Niederhauser et Jean-Marc Lilla.

GRAND CONSEIL - GRAND CONSEIL

Etatiser les Offices de poursuites?

Lundi matin, le Grand Conseil tenait sa session d'automne. Lors de cette première journée, ont été présentés les rapports de la Commission des finances et de la Commission de gestion. Retenons de l'un et l'autre rapports, la volonté des deux commissions de ne pas entrer dans les vues du Conseil d'Etat en ce qui concerne une augmentation du personnel.

En effet, en se basant sur le rapport «Battelle» d'une part et sur le «personal-stop» d'autre part, les deux instances parlementaires proposent d'améliorer la connaissance du problème du personnel avant de prendre toute décision d'augmentation. La Commission des finances propose, quant à elle, d'entrer en matière pour des décisions déjà prises concernant le Département de l'énergie et la police cantonale. Quant à la Commission de gestion elle propose tout simplement de renvoyer le message quant à la réorganisation, au Conseil d'Etat.

Il n'y a pas eu de discussion, ni d'entrée en matière, ce matin au sujet du budget 1986.

Le deuxième point à l'ordre du jour concernait la loi d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillites. Lors de cette entrée en matière, deux groupes seulement sont intervenus, le groupe socialiste par Mme Fitouzzi-Balmer et le groupe radical par M. Jean Philippoz. Mme Fitouzzi a demandé finalement s'il ne serait pas profitable à l'Etat d'étatiser sans autre les offices en régie.

Quant au groupe radical, il propose l'entrée en matière, étant donné que les mesures proposées corrigeront les salaires plus ou moins «indécents» des offices en régie.

Par ailleurs, M. Philippoz proposait que l'autorité de nomination soit le Tribunal cantonal et non plus le Conseil d'Etat et s'inquiétait des carences de gestion au niveau des offices. Il se demandait si une révision totale de la loi ne serait pas opportune.

Lors de sa réponse dans ce débat d'entrée en matière, le conseiller d'Etat, M. Richard Gertschen, propose de faire l'expérience des propositions actuelles afin de savoir s'il faut oui ou non étatiser les Offices de poursuites. Relevons encore de ce débat que la partie la plus épineuse sera discutée lors de l'examen de détail.

Le Grand Conseil a encore examiné, hier matin, le concordat sur l'exécution des peines.

EN DIRECT AVEC... *Jean Vogt*

LE PHÉNOMÈNE DU REJET

Le renvoi par avion Swissair de 59 Zaïrois dans leur pays pose des questions auxquelles les autorités n'ont pas encore répondu clairement.

Que l'expulsion ait été prononcée à bon droit, nul ne le conteste, pour autant qu'on s'en tienne à la lettre des dispositions légales régissant cette matière. Même l'administration de M. Mobutu, qui proteste au nom des traditions hospitalières de la Suisse, ne doute pas du bien-fondé de la décision. On s'y attendait!

Cependant, les médias diffusent des nouvelles peu rassurantes sur l'accueil réservé aux expulsés par leur pays d'origine. La radio annonçait lundi matin la mort de six d'entre eux par suite de mauvais traitements infligés au cours d'interrogatoires musclés. M. Mobutu, qui tempête contre la décision de renvoi de ses concitoyens, les aurait-il soumis à la question ou à la torture à leur arrivée au Zaïre? Cela semble être le cas. On peut lui objecter que, lorsqu'il séjourne dans sa résidence genevoise, on le laisse en paix, sans brandir la Lex Furgler.

Toutefois, l'atmosphère passionnelle de ces événements incite à la plus grande prudence dans l'interprétation des dépêches alarmantes qui parviennent de Kinshasa. D'un côté, les journalistes se déclarent sûrs de leurs sources d'information, alors que, de l'autre, les services fédéraux incriminés se croient victimes d'une campagne de désinformation.

Dans la rue, on entend des propos et des opinions de toute sorte. Par exemple, on prétend que les Noirs sont trop facilement repérables dans notre blancheur Persil. C'est agaçant. Ils se promènent pendant que l'Helvète travaille. On les paie pour ne rien faire. Ils sont trop bien habillés, «fringués», «sapés», aux frais des travailleurs suisses. Ils deviennent une menace vivante et trop colorée sur la sécurité du marché du travail. Leur donner à tous un emploi c'est ôter le pain de la bouche des autochtones.

Il ne doit pas exister chez nous de problème de réfugiés. Bouclons donc les frontières, nous aurons la paix, comme en 39-45 quand on a refoulé les Juifs à nos douanes en sachant qu'ils allaient tomber aux mains des Allemands. Des écrits et des films l'attestent.

Chez nous, la peur des lendemains désenchanteurs fait oublier l'existence de la loi sur l'asile et de son ordonnance d'exécution.

La pléthore de réfugiés, opposée à la pénurie du personnel fédéral appelé à statuer sur les requêtes d'asile, empêche l'application rapide, correcte et pondérée des dispositions légales. Les dossiers s'amoncellent et les décisions tardent. Ce bouchon bureaucratique a pour effet d'autoriser provisoirement la résidence dans notre pays de requérants d'asile pendant plusieurs années au terme desquelles une décision de refus entraîne des conséquences dramatiques, si l'on veut bien se mettre à la place de ceux qui la reçoivent.

Les Chambres fédérales hésitent à compléter le corps des fonctionnaires et contribuent à la dégradation de la situation. Ainsi, nous sommes en présence d'un cas avéré d'atermoiement préjudiciable à la renommée de l'administration publique et au respect des droits de l'homme.

Dès lors, on se demande si l'Exécutif fédéral peut continuer de gouverner sans qu'on lui en offre les moyens.

On laisse pourrir le problème et, pour calmer l'opinion, on tranche dans le vif par des mesures d'urgence prises dans l'affolement et la lassitude, sous la pression des citoyens suisses.

Le gouvernement fédéral n'a pas agi autrement lorsque, succombant aux sollicitations des écologistes, il a imposé brutalement la vitesse de 120 km à l'heure sur les autoroutes et de 80 km sur les routes principales, avec la complicité du Parlement.

Mme Kopp et ses collègues font sans doute ce qu'ils peuvent. Mais l'organisation de l'appareil fédéral mériterait une refonte dans maints services, pour empêcher que la Suisse soit gouvernée à la petite semaine.

Ne pas confondre moins d'Etat et plus d'Etat du tout.

Balance commerciale, que d'erreurs on commet en ton nom!

SERVICE

PROGRAMME TV

Mardi 12 novembre

12.00 Midi-public
13.25 Rue Carnot
13.50 Petites annonces
14.00 Télévision éducative
14.30 Petites annonces
14.40 Le trou normand
16.15 Petites annonces
16.25 Spécial cinéma
17.25 Flashjazz
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Astro le petit robot
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Vice à Miami
21.05 Champs magnétiques
21.55 Cadences
22.55 Téléjournal
23.10 Hockey sur glace
23.25 Dernières nouvelles

Mercredi 13 novembre

12.00 Midi-public
13.25 Rue Carnot
13.50 Un après-midi jeunesse
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Vert pomme
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal

— — —

Sur la chaîne suisse italienne
19.55-21.45 Programme selon annonce

— — —

20.05 Coluche
20.35 Agora francophone
23.10 Téléjournal

Jeudi 14 novembre

12.00 Midi-public
13.25 Rue Carnot
13.50 Octo-giciel
14.20 Escadrille Panthère
15.50 Sport
17.15 Tell Quel
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Sherlock Holmes
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Temps présent
21.20 Dynasty
22.10 Téléjournal
22.25 L'allègement
23.40 Dernières nouvelles

A L'AFFICHE

Cinéma Etoile: ce soir à 20.30: *Le journal d'une femme de chambre,* de Luis Bunuel, avec Jeanne Moreau, Georges Géret, Daniel Ivernel et Michel Piccoli (18 ans); dès mercredi à 20.30: *Mad Max III,* de George Miller et George Ogilvie, avec Mel Gibson et Tina Turner (14 ans).

Corso: ce soir à 20.30: *Rambo 2,* avec Sylvester Stallone (16 ans); dès mercredi à 20.30: *On ne meurt que deux fois,* de Jacques Deray, avec Michel Serrault et Charlotte Rampling (18 ans).

Fondation Pierre Gianadda: Musée archéologique et Musée de l'automobile. Exposition de Marcel Imsand jusqu'au 15 décembre. Au foyer: Anne Rosat (découpages), Philippe Pache et Christian Rossier (photographies). Ouverture tous les jours de 13.30 à 18.00, sauf le lundi.

Plan-Cerisier: mazot-musée, ouvert samedi de 17.00 à 19.00 et dimanche de 10.00 à 12.00.

Galerie de la Dranse: Albert Chavaz, jusqu'au 24 novembre, tous les jours de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

AGENDA POLITIQUE

Assemblée du PRD de Conthey

Les membres et sympathisants du PRD de Conthey sont invités à venir assister à l'assemblée générale prévue ce mercredi 13 novembre à 20 heures dans la salle du Conseil général au Centre scolaire à Châteauneuf/Conthey.

Parti radical-démocratique de Saxon

Les membres sympathisants et sympathisantes du Parti radical de Saxon sont invités à participer à l'assemblée générale le vendredi 15 novembre à 20 heures au Casino, afin de débattre de l'ordre du jour suivant.

1. Lecture du protocole
2. Rapports de nos trois conseillers
3. Nominations statutaires
4. Festival FFRDV 1986
5. Divers.

Le comité

La Compagnie du Chemin de fer MARTIGNY-ORSIÈRES
engage un
chauffeur poids-lourds
Entrée en fonctions le 1er janvier 1986.
Faire offres jusqu'au 21 novembre 1985 à la Direction M.O., case postale 131, 1920 Martigny

Automobilistes, l'hiver est à la porte, équipez votre véhicule avec les pneus neige de la nouvelle génération

UNIROYAL MICHELIN
(cloutable) XM + S 100

Consultez nos prix
avec montage et équilibrage

PNEUS & CAOUTCHOUCS INDUSTRIELS S.A.
M. Roger BAUMANN
Tél. (026) 2 27 85
place de Rome 5
MARTIGNY
Ouvert aussi le samedi matin

Les maxi-lamelles
MICHELIN
XM+S 100

LOCATION ou VENTE
Costumes de père Noël, père Fouettard + accessoires, barbes.
Téléphone (027) 22 03 59
SION

Abonnez-vous au «Confédéré»

La section romande de l'Association suisse des parents d'enfants asthmatiques et allergiques
organise une conférence:
«L'enfant asthmatique et allergique»
donnée par un médecin spécialiste
le jeudi 14 novembre 1985 à 20 h.
Hôpital de Martigny, salle de conférence, nouvelle réception - Tél. (026) 2 53 01
MARTIGNY
Entrée libre

Martigny
A louer aux Epineys
magnifiques 3 1/2 et 4 1/2 pièces
Immeuble neuf.
Libres tout de suite ou à convenir.
S'adresser à B. Damay, Martigny
Tél. (026) 2 32 42

design
ATELIER DES ARGENTIERS ET POTIERS D'ÉTAIN DE SAXON
offre un emploi de
dame d'entretien
pour nettoyage des bureaux et locaux commerciaux.
Horaire de travail: 07 h. 30 à 09 h. 30.
Pour rendez-vous, veuillez contacter le Service du personnel, (026) 6 30 70.

«Ils viennent sûrement des Halles du Comptoir de Martigny!»

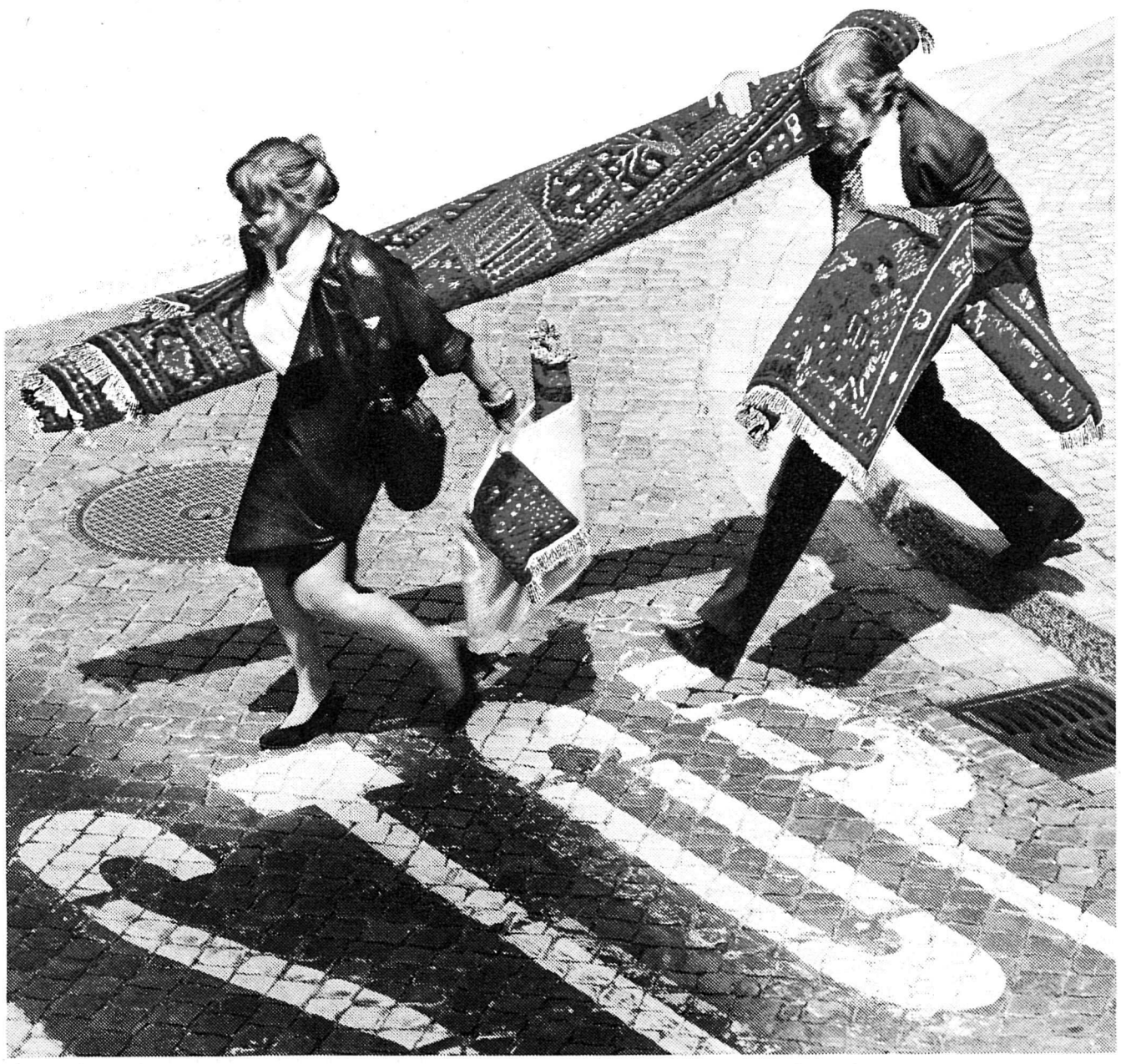

Pfister Meubles présente actuellement ses tapis d'Orient. Plus d'un millier d'exemplaires, de toutes les provenances, tous avec certificat d'authenticité. Chacun y trouvera un tapis à son goût, à des prix défiant toute concurrence.

Marché du tapis d'Orient aux Halles du Comptoir de Martigny
du 6 au 16 novembre

Heures d'ouverture: lundi–vendredi 10.00–12.00 h, 13.00–18.30 h; samedi 08.00–12.00 h, 13.00–17.00 h; dimanche fermé

Chaque jour tirage au sort gratuit de tapis d'Orient!

AE 78/F a/j

SPORTS

BASKETBALL - BASKETBALL - BASKETBALL

Martigny - Union Neuchâtel 86-74 (39-38)

Martigny: Wohlhauser (9), Merz (14), Bernet (6), Gilliéron (4), Gregg (37), Sauthier (7), Arlettaz (9). Entraîneur: Pierre Vanay.
Union Neuchâtel: Kuyper (36), Berger (9), Rudy (2), Reusser (3), Deicher (5), Siviero (1), Lambelet (4), Crameri (14). Entraîneur: Charlie Mc Cormick.
Evolution du score: 5e 10-4, 10e 16-12, 15e 27-26, 20e 39-38, 25e 56-44, 30e 63-53, 35e 78-65, 40e 86-74.

(chm) — A l'instar de ses coéquipiers, Ed Gregg ne s'était pas montré sous son meilleur jour face à Sion Wissigen. Samedi, l'Américain du BBC Martigny a remis les pendules à l'heure en fournissant une prestation exemplaire en deuxième période, tirant du même coup son équipe à la conquête du succès. Après la pause, donc, la classe d'Ed Gregg a suffi pour faire la différence. A la récupération sous les panneaux, personne, du côté neuchâtelois, n'était capable de lui opposer ne serait-ce qu'un semblant de résistance. Dans le même temps, l'ex-pensionnaire de SF Lausanne faisait preuve d'une précision diabolique et ajustait panier sur panier. Au tableau d'affichage, de 39 à 38 à la mi-match, le score a rapidement évolué en faveur du BBC Martigny. A un point tel que dans les dernières minutes, les joueurs locaux se sont payés le luxe de lever le pied, certains de ne plus être rejoints par leurs vis-à-vis.

Cette rencontre a surtout valu par la qualité de sa seconde période. Auparavant, il faut bien admettre que le spectacle proposé n'a jamais atteint les sommets. Imaginez qu'entre la 5e et la 10e minute, Martigny et Union Neuchâtel ont réussi six et huit points chacun seulement... Par bonheur, lorsqu'Ed Gregg est entré en action, assisté par Wohlhauser (quel sang-froid à la construction!) et Merz, le match s'est animé, au grand dam d'ailleurs des protégés de Charlie Mc Cormick. La suite, on la connaît...

Au classement, le BBC martigny occupe la 4e place avec un total de huit points. Le week-end prochain, l'équipe se déplace à Bellinzone.

COURSE A PIED - COURSE A PIED - COURSE A

10e CORRIDA D'OCTODURE

Dave Lewis et les records

La 10e édition proposée par le CABV Martigny a tenu toutes ses promesses et le public venu nombreux a pu suivre des courses passionnantes.

Les catégories «jeunesse» ont ouvert les feux dans des conditions météorologiques inespérées et ont apporté à l'épreuve cette petite étincelle qui fait plaisir.

Dans la catégorie «dames», Isabella Moretti, de Locarno remporte sa 2e victoire consécutive et établit un nouveau record du parcours, devançant dans l'ordre Hélène Eschler de Berne et Solange Berset de Belfaux.

La catégorie «élite» promettait beaucoup, elle n'a pas du tout déçu. Départ assez rapide avec les Anglais Dave Lewis et Nick Peach ainsi que du Portugais Oliveira et des Suisses Bruno Lafranchi et Michel Délèze; suivent le Français Zimmermann, les Suisses Cuennet, Hasler, Gschwend, Blanc et l'Italien Bernardini. Puis la course se décante, Dave Lewis, le champion d'Angleterre de cross, s'empare du commandement devant son compatriote Peach et un trio composé de Lafranchi, Délèze et Oliveira. Les positions ne changeront guère: belle victoire et record du parcours pour Lewis (les 9672m en 28.12.56 - ancien 28.18.31 par le Britannique Tony Leonard) devant son ami Nick Peach 28.43.64, Bruno Lafranchi 3e en 28.46.00, Manuel de Oliveira 4e en 38.47.99 et le magnifique Délèze 5e en 29.01.52, puis, suivent dans l'ordre le Français Zimmermann, les Suisses Cuennet, Hasler, Gschwend, Blanc, l'Italien Bernardini, le coureur local Schweickhardt, les habitués de l'épreuve, Schull, Berset J.-Pierre, le Portugais Guedes et le Vaudois Zumbrunnen.

Record de participation également, 721 coureurs classés (ancien 489) et ambiance de fête sur la place Centrale de Martigny.

Le CABV Martigny à l'occasion de son 15e anniversaire et de la 10e édition de la Corrida a frappé juste et le public a suivi et apprécié. Le travail du comité, le soutien des autorités, des sponsors, des aides bénévoles, a porté de beaux fruits que l'on espère cultiver cette année.

En soirée, à la salle communale et en présence des autorités locales, le CABVM a officiellement soufflé ses quinze bougies. A cette occasion, sept membres du club ont reçu un diplôme d'honneur. Il s'agit de Monique Détienne, Christiane Fumeaux, Walter Fink, Claude Franc, Aurèle Vuadens, Lucien Gay et Paul Morand.

J.-P. T.

SUR GLACE - HOCKEY SUR GLACE - HOCKEY

HC Martigny - HC Champéry 10-2 (2-0, 3-1, 5-1)

Martigny: Grand; Galley, Zwahlen; J.-L. Locher, Zuchuat; Frezza, Fellay; Pillet, Martel, Monnet; R. Locher, Rouiller, Schwab; Moret, Baumann, Chervaz. Entraîneur: Udriot.
Champéry: Vouilloz; Anex, H. Perrin; Croci-Torti, Erismann; Grenon, Mariétan, Coulon; Cachat, Chappot, Ravera; Clément, Gex-Collet, S. Perrin; Jud. Entraîneur: Croci-Torti.
Buts: 3e Pillet 1-0; 19e Martel 2-0; 22e Erismann 2-1; 31e Chervaz 3-1; 38e Baumann 4-1; 39e R. Locher 5-1; 47e Schwab 6-1; 51e Monnet 7-1; 51e Schwab 8-1; 51e J.-L. Locher 9-1; 54e Jud 9-2; 56e Pillet 10-2.
Notes: patinoire de Martigny, 800 spectateurs. Arbitres: MM. Furrer et Imark. Pénalités: 2 x 2', contre Martigny, 1 x 2' contre Champéry.

(chm) — La logique a été respectée entre deux protagonistes aux ambitions diamétralement opposées. Après la débauche d'énergie consentie à Viège, le HC Martigny n'a pas eu à puiser dans ses ressources pour venir à bout d'une formation champérolaine généreuse dans l'effort certes, mais dont les arguments étaient loin d'être suffisants pour rivaliser avec ceux utilisés par les maîtres de céans. Les Octoduriens qui, soit dit en passant, ont tout de même dû attendre l'ultime période pour prendre le large et donner au score un visage conforme à la physionomie du match.

A l'heure de l'analyse, l'entraîneur Udriot avait matière à satisfaction. D'une part, grâce à ce succès, le HC Martigny se maintient dans le groupe de tête, ce qui est de bon augure avant les prochaines échéances. D'autre part, le mentor octodurien peut aujourd'hui se targuer de disposer d'un troisième bloc offensif qui n'a rien à envier aux deux autres. Face à Champéry, Chervaz, Moret et Baumann ont provoqué le déclic et permis à leur équipe de creuser un avantage substantiel entre la 30e et la 38e minute. Si la confiance ne lui fait pas défaut en cours de saison, le trio fera encore parler la poudre, on en est persuadé. Des jeunes qui «tournent à plein régime» et qui montrent la voie à suivre à leurs aînés, voilà une image rassurante et un gage de sécurité pour l'avenir au sein d'un club sportif.

RÉSULTATS

Martigny - Champéry	10-2
Forward Morges - Villars	6-3
La Chaux-de-Fonds - Monthey	6-3
Lyss - Viège	3-6
Sion - Yverdon	6-5
Moutier - Fleurier	8-7

FOOTBALL

COUPE DE SUISSE

Sion - Vevey 4-2

Buts pour Sion: Aziz (2), Brigger, Cina.

1re LIGUE - GROUPE 1

Grand-Lancy - Leytron 4-0

Leytron: Pannatier; Cajeux; Roduit, Buchard (38e Vergère), Crittin; Comte, Karlen, Bingelli; Ruffini (72e Jacquier), Michaud, Fiora.

LIGUES INFÉRIEURES

2e LIGUE: Bramois - Lalden (R), Chalais - Bagnes 1-1, Fully - Sierre (R), Salquenen - Brigue 2-1, Vétroz - Rarogne (R), Viège - Conthey 1-2.
3e LIGUE, GROUPE 2: Châteauneuf - USCM 1-6, Erde - Saint-Gingolph (R), Leytron 2 - Ardon 1-3, Martigny 2 - La Combe (R), Saint-Maurice - Riddes 2-1, Vouvry - Saxon 1-1.

LUTTE

Hergiswil - Martigny 5-35

Malgré l'absence d'Henri Magistrini, qui suit actuellement un camp d'entraînement à Paris, le Sporting-Club des lutteurs de Martigny s'est facilement imposé aux dépens d'Hergiswil sur le score sans appel de 35 à 5. Une victoire qui consolide la position de leader de la formation octodurienne après six journées de championnat. Voici les résultats détaillés de cette rencontre: **48 kg:** Lustenberger (H) - Marco Arnaud (M) 0-4; **52 kg:** Kammermann (H) - Yves Vouilloz (M) 0-4; **57 kg:** H.-P. Wisler (H) - David Martinetti (M) 4-0; **62 kg:** W. Wisler (H) - Laurent Ribordy (M) 0-4; **68 kg:** Kunz (H) - Micolas Lambiel (M) 1-3; **74 kg:** Dubach (H) - Raymond Berguerand (M) 0-4; **82 kg:** W. Stadelmann (H) - Claude Michaud (M) 0-4; **90 kg:** Bättig (H) - P.-D. Jollien (M) 0-4; **100 kg:** O. Stadelmann (H) - Masser Gizza (M) 0-4; **+ 100 kg:** Alain Bifrare (M) vainqueur par forfait 0-4.

Conthey - Moosseedorf	21-19

1re ligue:

Domdidier 2 - Martigny 2	16,5-23,5

Avec le Ski-Club

MARTIGNY. — Sous la présidence de M. Jean-Claude Corthey, le ski-Club de Martigny vient de tenir son assemblée générale annuelle. A cette occasion, les membres ont été orientés sur le programme d'activité de la saison à venir:

5 janvier: cours de ski à Ovronnaz; **19 janvier:** sortie à Rougement (Gstaad); **25 janvier:** soirée annuelle; **16 février:** sortie à Blatten; **2 mars:** concours interne à Bavon; **22-23 mars:** sortie à Andermatt; **12-13 avril:** sortie à Bovinette; **mois de mai** (date à déterminer): sortie à peau de phoque; **8 juin:** rallye; **22 juillet:** sortie ski nautique; **7 septembre:** 40e anniversaire de la construction du chalet de Bovinette.

Les dates des sorties OJ ont été fixées comme suit: 4 et 12 janvier, 9 et 23 février. Le concours OJ aura lieu le 1er mars à Bavon.

Au cours de cette assemblée, les membres ont également voté un crédit d'un montant de 10 000 francs destiné à la réfection du toit du chalet de Bovinette.

«Foulées»

Foulées paraît en kiosques (et par abonnements) 11 fois par année, au début de chaque mois, sauf en août.

Tiré tout d'abord à 68 000 exemplaires, ce magazine de 68 à 100 pages s'adresse surtout au grand public, aux «populaires» de la course à pied, sans pour autant délaisser les compétiteurs (la fameuse rubrique «classements» de Spiridon s'y trouve, intacte).

Le 1er numéro de *Foulées* comprend notamment un texte expliquant bien les succès des coureurs de Djibouti, une interview de la marathonienne Véronique Marot (que l'on voit en pleine «course» à flanc de montagne valaisanne!), et, plus pratiques encore, le début d'une série de conseils signés Cottereau, en vue de préparer vous et moi un marathon du printemps prochain. Pour ceux et celles qui n'en auraient pas encore le temps, rappelons ce conseil du docteur Sander, dernières lignes du 1er numéro de *Foulées:* «Pour votre santé, vingt minutes de course par jour suffisent...».

Jusqu'au 25 décembre, on peut s'abonner à *Foulées* à un prix de faveur, celui qui jusqu'ici permettait d'obtenir six numéros de Spiridon. Pour tous renseignements à ce sujet: «Le nouveau Spiridon», abonnements, 1922 Salvan (Suisse), tél. (026) 6 12 12.

MARTIGNY

ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Exposition à la salle paroissiale de Leytron

Saviez-vous qu'en 1984, la facture liée à l'élimination des ordures ménagères pour la commune de Leytron franchissait allègrement le seuil des 90 000 francs? Dans le but de sensibiliser l'opinion publique à ce problème, la classe 3 A du Cycle d'orientation de Leytron, soutenue dans cette démarche par les autorités locales, organise une exposition à la salle paroissiale. Une présentation visible jusqu'au 30 novembre (les vendredis, samedis et dimanches de 17 à 20 heures) et qui se propose avant tout de donner des idées pratiques sur les moyens destinés à lutter contre ce phénomène. De plus, à l'occasion de cette manifestation, les élèves procèdent à un ramassage de papier d'alu; ainsi que de points Silva, Mondo et Avanti.

A LA SECTION VALAISANNE DE L'USPC

Vers l'intégration de l'élément féminin

RIDDES. — Au cours de son assemblée générale tenue à Riddes, la section valaisanne de l'Union suisse pour la protection civile (USPC) a confirmé M. Jacques Devanthéry, de Chalais, dans sa fonction de président. Pour la prochaine période administrative, M. Devanthéry sera secondé dans sa tâche au sein du comité par MM. Jean-Claude Teysseire, de Viège (vice-président), Charly Morard, de Lens, Jean-Michel Gaspoz, de Veyras, et Mme Gilberte Moret, de Martigny.

Rehaussée de la présence de MM. Hildebert Heinzmann, vice-directeur de l'Office fédéral de la protection civile, Richard Gertschen, conseiller d'Etat, et Jean Vogt, président de Riddes, cette assemblée a permis à M. Devanthéry de brosser un tableau complet de l'activité déployée durant l'exercice écoulé, notamment la création et la diffusion d'une émission hebdomadaire — plus de cinquante au total — sur les ondes de Radio-Martigny, émission relative à la raison d'être et à la mission de la protection civile. Deuxième point traité par M. Devanthéry: la présence de la protection civile à Sion Expo 86 en qualité d'hôte d'honneur. Un groupe de travail est à pied-d'œuvre depuis le mois de mai et est en train de régler les ultimes batailles, financiers surtout, liés à cette opération. Enfin, M. Devanthéry a rappelé la constitution d'une commission d'étude chargée de l'établissement d'un plan uniforme destiné aux organismes locaux de protection civile en cas de catastrophes.

Pour l'exercice à venir la section valaisanne de l'USPC entend poursuivre sur la même voie (Radio-Martigny, Sion Expo) et souhaite, selon les termes de M. Devanthéry, «intensifier l'information dans le but d'intégrer l'élément féminin dans les organismes locaux de protection civile».

Le comité de la section valaisanne de l'UPSC en compagnie de MM. Heinzmann et Vogt: c'était vendredi soir dans les caves des Fils Maye, à Riddes.

Une nouveauté au Centre de loisirs des Vorziers

MARTIGNY. — Depuis octobre 1985, la Ludothèque étend ses activités, en organisant tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, de 14 à 17 heures, des après-midi récréatifs au Centre de loisirs des Vorziers.

Trois ou quatre personnes sont à la disposition des enfants. L'après-midi se passe à créer un bricolage, à jouer en plein air ou en salle, suivant les conditions atmosphériques. Tous les enfants, dès l'âge de 8 ans, sont les bienvenus. Il n'est pas nécessaire d'être membre de la Ludothèque. Toutefois, les inscriptions se font, une semaine à l'avance, à la Ludothèque (villa Bompard) le mardi ou le jeudi, entre 15 et 17 h. 45, ou au numéro de téléphone 2 58 14. Un montant de Fr. 5.— par enfant est perçu, pour couvrir partiellement les frais de bricolage. Le nombre d'enfants est limité à 20.

Jeudi
14 nov. 85
à 20 h. 30

SAINT-MAURICE
Grande salle
du collège

Les Jeunesses cuiturelles
du Chablais - Saint-Maurice
présentent

«PHI - PHI»

la célèbre opérette de Willemetz
et Christiné par les
Galas Eurothéâtre de Paris

Places: Fr. 16.— à Fr. 30.—
Membres «Jeunes»: Fr. 10.—
Réductions:
Membres JC & AR Fr. 3.—
Bons Migros

Location: Bureau JC
2, rue Chanoine-Broquet,
St-Maurice - Tél. (025) 65 18 48

MARTIGNY

Promotions au Crédit Suisse Martigny

Lors de sa séance du 7 novembre, le Conseil d'Administration du Crédit Suisse, à Zurich, a, pour sa succursale de Martigny, promu au rang de:

— Fondé de pouvoir: M. Jean-Pierre Terrettaz

— Mandataires commerciaux: MM. Jean-Marie Tête, Alain Moret

M. Terrettaz, né en 1953, a commencé sa carrière bancaire au Crédit Suisse Martigny en 1971, dès l'obtention de son diplôme commercial. Il assume actuellement la responsabilité des services Comptabilité, Portefeuille, Devises et Encaissements documentaires.

En dehors de ses activités professionnelles où sa compétence et sa disponibilité sont unanimement appréciées, M. Terrettaz est l'un des éléments moteurs du CABV dont il assume les charges de vice-président et chef technique.

M. Tête est arrivé au Crédit Suisse Martigny en 1969 après l'obtention d'un diplôme commercial et un stage de formation de trois ans dans le secteur bancaire. Un séjour en Angleterre lui a permis également de parfaire ses connaissances linguistiques. Actuellement, il est responsable du Service du contentieux et fonctionne en qualité de gestionnaire de crédits.

Marié, père de trois enfants, M. Tête vit dans sa commune d'origine, Martigny-Combe où, en sa qualité de membre de la Commission scolaire, il apporte sa contribution à la collectivité.

M. Moret, quant à lui, aura vécu ses activités professionnelles sous le signe «Crédit Suisse». Apprentissage, stage de deux ans à Kreuzlingen, se sont déroulés dans le même établissement. Il assume aujourd'hui la conduite du service de la caisse.

Marié, père de deux enfants, M. Moret a également de nombreuses activités extra-professionnelles. Relevons particulièrement parmi ses diverses fonctions, celle de conseiller communal à Martigny-Combe, caissier de la Diana, groupement de Martigny et caissier de la Société de tir.

A tous trois, nous apportons nos plus vives félicitations et formulons nos meilleurs vœux dans l'accomplissement de leurs fonctions et pour la suite de leur carrière.

De gauche à droite, MM. Jean Guex-Crosier, directeur du Crédit Suisse Martigny, Alain Moret, Jean-Pierre Terrettaz et Jean-Marie Tête.

Les pêcheurs en assemblée

Le comité de la Fédération.

Martigny-Combe abritait, dimanche, l'assemblée annuelle de l'Association des pêcheurs du district de Martigny sous la présidence de M. Léo Felley et en présence de M. René Dreyer, président cantonal.

Relevons du rapport présidentiel les principaux problèmes soulevés. La diminution du nombre de membres de la société, qui passent de 607 à 574, n'inquiète pas outre mesure les responsables; cela signifie que les permis de pêcheurs sont pris dans les postes de gendarmerie. La section du district reste toujours la plus forte du canton.

La station d'élevage de Vernayaz a produit, en 1985, 10 000 kilos de poissons de mesure et 300 000 truitelles.

Cette station d'élevage connaît des problèmes d'alimentation en eau et devra faire l'objet d'investissements financiers de l'ordre de 80 000 francs.

M. Felley releva, dans son rapport, la catastrophe provoquée par la purge de la Dranse par les FMM qui a anéanti toute vie animale sur 26 km.

En revanche, il s'est déclaré satisfait de la mise en service de la STEP de Saillon qui permet de pêcher sur 1 km dans le canal de la Sarvaz.

La pêche dans la «gouille» du Rosel a retenu l'attention de l'assemblée. Si, dans un premier temps, la «concession» a été accordée à la Société des pêcheurs du district, malheureusement, les conditions mises par la commune de Martigny n'ont pas permis à la société d'accepter ce droit de pêche.

Enfin, Hydrorhône a retenu une fois encore l'attention des pêcheurs du district et leur détermination n'a pas changé quant à l'opposition qu'ils manifestent à son endroit. Une assemblée générale aura lieu le 13 décembre à Fully. Les pêcheurs sont partie prenante à l'association contre Hydrorhône.

Relevons, dans la partie administrative, la nomination en 1985 de M. Roland Jacquier comme responsable du gardiennage.

Quatre membres quittaient le comité: MM. Oscar Luisier, Antoine Michellod, Ulysse Cotture et Rémy Pellaud. Ils ont été remplacés par MM. Bernard Cheseaux, de Saillon, Alex Schmidli, de Leytron, Pierre-André Carron, de Fully, et Cyrille Thomas, de Saxon.

Conférence à Martigny

La Ligue valaisanne pour la protection de la nature a le plaisir d'inviter le public à sa première conférence des «Connaissances de la nature», le vendredi 15 novembre 1985 à 20 heures à la salle du Collège Sainte-Marie à Martigny.

Le sujet retenu pour cette soirée est le site du Verney à Martigny. En effet, cette ancienne gravière, située au coude du Rhône, est la seule zone humide digne de ce nom entre la réserve de Pouta-Fontana à Grône et les Grangettes au bord du lac Léman.

L'importance du Verney pour l'avifaune locale et migratrice, pour les mammifères, batraciens et reptiles qui y trouvent refuge sera présentée par des naturalistes qui nous feront découvrir les richesses de cette région au moyen de diapositives.

Entrée libre.

Route du Grand-Saint-Bernard: 27 km sur 37

Vendredi matin, le «Tout Etat du Valais», M. Bernard Bornet en tête, les représentants des communes, les maîtres d'état, s'étaient donné rendez-vous entre Sembrancher et Orsières pour l'inauguration d'un tronçon de route d'un kilomètre et qui aura coûté 13 millions de francs. Les travaux de réfection de la route du Grand-Saint-Bernard ont débuté en 1965 et sur ce parcours international de 37 km, aujourd'hui 27 km sont réalisés.

Le parcours inauguré comporte pas moins de trois ponts principaux, une galerie anti-avalanche et un pont secondaire.

Il reste en cours de travaux la déviation de Martigny, les Trappistes - Sembrancher et un tronçon qui continue celui inauguré vendredi jusqu'à La Douay; tout cela sera terminé pour août 1987.

Les ouvrages inaugurés vendredi ont été bénis par M. le rvd curé Giroud, de Sembrancher.

Relevons également que lors de son discours, M. Bornet insista sur la priorité donnée aux grands axes alpins: Grand-Saint-Bernard, Lœtschberg.

Le moment crucial: le couper du ruban

Les premiers automobilistes reçurent un cadeau-souvenir

LES CAVES DU MANOIR
CABARET-THEATRE MARTIGNY

Jeudi 14: Brenda Wootton

Sa voix envoûtante a conquis tous les plublics déjà. Reine d'une île située entre jazz et folk, Brenda Wootton s'arrêtera sur notre scène pour nous faire vibrer au rythme de ses complaintes.

Soyez nombreux à l'unisson!

Décès de M. Henri Michellod

LEYTRON. — La population de Leytron a appris avec tristesse le décès subit survenu à l'âge de 66 ans de M. Henri Michellod.

Toute sa vie de travail, M. Michellod l'a passée dans la construction où il fut un ouvrier compétent et dévoué.

Il fut le père de sept enfants et eut malheureusement la douleur de perdre l'un de ses fils il y a dix ans.

Natif de Montagnon, il vint habiter Leytron par commodité, mais reste très attaché à son village natal et il en parlait fréquemment.

C'était un homme de bien, de bonne compagnie.

Le *Confédéré* présente à sa famille, son épouse, ses enfants et petits-enfants, ses sincères condoléances.

COMMUNE DE BAGNES

Convocation de l'assemblée primaire

VOTATION FÉDÉRALE

Initiative populaire «Pour la suppression de la vivisection».

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE

Vendredi 29.11.85, au Châble, de 19 à 21 heures, pour tous les citoyens de la commune.

Samedi 30.11.85, dans chaque village, de 19 à 21 heures, pour tous les électeurs des sections respectives.

Dimanche 01.12.85, dans chaque village, de 10 à 12 heures, pour tous les électeurs des sections respectives.

VOTE ANTICIPÉ

Les citoyens peuvent remettre personnellement leur suffrage au président de la commune, au Bureau communal, au Châble, le mercredi 27.11.85 de 17 h. 30 à 19 heures, et le jeudi 28.11.85 de 17 h. 30 à 19 heures.

CHEZ LES TIREURS DU BAS-VALAIS
Changement à la présidence

LE CHÂBLE. — La Fédération des sociétés de tir du Bas-Valais siégeait samedi au Châble à l'occasion de son assemblée générale annuelle. Une séance sans histoire au cours de laquelle le président en fonction, M. Emile Ramseyer, de Muraz, a cédé sa place à M. Paul Gay, de Bagnes. MM. Ephrem Défago, de Val-d'Illiez, Aimé Fournier, de Salvan, et Fernand Grognuz, de Martigny, ont été confirmés dans leurs tâches, alors que M. Georges Lattion, de Collombey, a été désigné au sein de l'organe dirigeant en remplacement de M. Ramseyer.

Les diverses interventions n'ont donné lieu à aucune remarque particulière, si bien que le comité a rapidement pu procéder à la distribution des distinctions: programme A: 1. Daniel Roch, 2. Daniel Claret; programme B: 1. Christophe Baruchet, 2. Roland Moix; 50m: 1. Jean-Daniel Uldry, 2. Jean-Luc Schütz.

L'année prochaine, la finale du championnat aura lieu à Saint-Maurice où se tiendront également le tir et l'assemblée de la Fédération en 1987.

Nouveau président chez les pompiers du Bas-Valais

COLLONGES. — L'Association des pompiers du Bas-Valais tenait ses assises annuelles à Collonges samedi en fin d'après-midi sous la présidence de M. Robert Darioly et en présence de M. Richard Gertschen, conseiller d'Etat, Mlle Monique Paccolat, vice-présidente du Grand Conseil, et M. Ami Mottiez, président de Collonges.

Retenons de cette séance qu'il n'y a pas eu de grandes catastrophes durant l'année écoulée. Cependant, il a fallu dénombrer pas moins de 516 sinistres.

Des instructeurs nouveaux ont remplacé les anciens. Notons le départ de M. Bernard Bussien. Dès 1986, les commandants pourront être formés en trois ans au lieu de six actuellement.

Un nouveau membre a été désigné au comité: M. Jean-Claude Cottier, commandant du feu de Saxon.

Enfin, après treize ans de comité dont huit à la présidence, M. Robert Darioly cède sa place à Bernard Jacquier, de Vouvry.

L'an prochain, l'assemblée se déroulera à Monthey.

Des membres d'honneur furent désignés: MM. Raphy Défago, Jean-Denis Udressy, Robert Brouchoud, Gilbert Luy, Robert Coquoz, Robert Darioly et Bernard Bussien.

Dans son rapport cantonal, M. Constantin, inspecteur, fit ressentir que la communauté des assurances a versé 2,5 millions de francs, ce qui permet en quelque sorte d'autofinancer sur le plan cantonal le Service du feu.

Il y a en Valais 50 milliards de choses assurées.

La table du comité

Avec les Anciens de Sainte-Marie

MARTIGNY. — Depuis 1927, chaque année le deuxième dimanche de novembre, les Anciens du Collège Sainte-Marie se réunissent pour une journée placée sous le signe des retrouvailles et de la détente. Présidée par M. Joseph Gross, l'association des Anciens a d'abord tenu une brève séance administrative, au cours de laquelle l'on a rendu hommage à M. Georges Sauthier, membre fondateur, décédé cette année. M. Maurice Coquoz a ensuite présenté un exposé sur le thème «La formation des cadres au management ou comment piloter le changement dans l'entreprise», puis les participants, nonante au total, ont partagé l'apéritif avant de déguster une succulente choucroute. Parmi les invités à cette journée figuraient notamment le père Salaveri, supérieur général de la Congrégation des Frères de Marie, ainsi que plusieurs élèves ayant obtenu leurs diplômes voici 25, 20, 15 et 10 ans.

SION

Les portraits de Paula Gaillard

Ce n'est pas «une» cave, mais une série de pièces voûtées qui composent la Galerie de la Treille où Paula Gaillard a exposé conjointement avec Simone Moulin. Ces deux dames sont amies de longue date et depuis des années on les rencontre ensemble dans les vernissages et les musées. Leurs œuvres d'ailleurs se complètent agréablement et les bas-reliefs de bois de Simone Moulin, encadrés de verre se détachent fort bien quand ils sont accrochés sur un mur de crépi. C'est une idée de Liliane Marasco à retenir et la promesse d'une conception nouvelle pour l'encadrement.

Trois salles furent décorées de petits paysages et de portraits de Paula Gaillard, qui a élu un type auquel elle reste fidèle. Ce sont des physionomies calmes, graves, les yeux grands ouverts sous l'arc des sourcils. Elle s'attache aux traits fondamentaux traités schématiquement en formes plates. Ses modèles n'ont pas de rides et peut-être qu'elle simplifie les plans pour attirer l'attention sur leurs regards.

Les fonds sont travaillés et donnent souvent l'accent au tableau. Son goût naturel pour le camaïeu la porte à créer de subtiles harmonies brunes tirant sur le roux, ou, pour un autre tableau toute une gamme de bleus qui s'opposent à une chevelure blonde.

On ne s'étonnera pas des titres qualifiant les portraits, quand on sait qu'éprise de poésie elle les a tirés d'un recueil de Rainer-Maria Rilke: «Ame d'oiseau», «Dépose en douceur», «Une chose heureuse qui tombe» ou «Un homme bien clos»! **Marguette Bouvier**

Le Centre de formation des éducateurs a 10 ans

Le Centre de formation des éducateurs spécialisés a dix ans. L'anniversaire est marqué par une cérémonie officielle et par une quinzaine «portes ouvertes» à l'intention du public et des personnes qui s'intéressent à cette profession.

Quatrième école de ce genre en Suisse romande, le centre a répondu, dès ses débuts, à une nécessité. Il a connu un succès réjouissant. C'est ce qu'ont relevé les orateurs de la journée de fête, notamment, MM. Comby, chef du Département de l'instruction publique, Pierre Mermoud, directeur.

La formation, en emploi des éducateurs spécialisés est possible grâce à la collaboration avec les autorités et avec les institutions. Elle se complète, au centre, par deux autres formations, celles des maîtres socio-professionnels et des infirmières de santé publique.

Ces professions sont fort bien définies par l'exposition ouverte à l'occasion de l'anniversaire, et par un montage audio-visuel.

Le Centre de formation pédagogique et social, selon sa dénomination officielle, a délivré 124 diplômes en 10 ans, soit 72 éducateurs, 24 maîtres et 28 infirmières de santé publique. Les efforts consentis dans la formation continue placent le canton à l'un des plus hauts niveaux de qualification professionnelle de Romandie.

L'Octuor de Sion a agrémenté la fête de ses productions tandis que M. Carron, président de l'Association valaisanne des éducateurs spécialisés a, en présentant l'exposition, rappelé les buts et les soucis de son association.

Quant au montage audio-visuel, il permet une agréable approche des professions enseignées au Centre.

MAÎTRISE FÉDÉRALE DU COMMERCE DE DÉTAIL

Beaux succès valaisans

C'est au Château de Lausanne que s'est déroulée la cérémonie de remise des diplômes de «Maîtrise fédérale du commerce de détail». Il s'agit-là de la plus haute distinction pour le commerçant.

Parmi les lauréats, nous trouvons neuf Valaisans. C'est un honneur pour le canton et cela démontre aussi combien nos jeunes sont désireux d'acquérir une formation plus perfectionnée, pour être à l'avant-garde du progrès dans un monde où les exigences du consommateur sont toujours plus rigoureuses.

L'Union commerciale valaisanne, en coordination avec le Service cantonal de la formation professionnelle, avait mis sur pied à Sion le cycle de cours de préparation à la maîtrise qui a duré un peu plus d'une année. Ces cours ont été couronnés de succès puisqu'une quinzaine de participants s'y sont astreints et 60% d'entre eux ont réussi l'examen final.

Une mention spéciale doit être adressée à l'un des candidats, **M. Louis-Frédéric Tonossi, de Venthône,** de la Maison Lehner & Tonossi, à sierre, qui a obtenu une moyenne de 5,9 points sur 6. Quant aux autres Valaisans qui ont passé brillamment le cap des épreuves, il s'agit de MM.:

- **Christophe Schaller, Monthey**
- **Jean-Claude Bonvin, Saxon**
- **Jacques-Roland Boulnoix, Vétroz**
- **Jean-Hugues Boulnoix, Vétroz**
- **Jean-Marie Cheseaux, Saillon**
- **Claude Lemasson, Leytron**
- **Prosper Rey, Chermignon**
- **Mme Christiane Crettaz, Vissoie**

—A tous ces nouveaux élus vont nos vives félicitations.

Sortie de l'Association radicale du district de Sion

L'Association radicale du district de Sion vous invite à sa première sortie d'automne qui se déroulera dans l'ambiance d'une brisolée familiale le samedi 16 novembre dès 16 heures au Café-Restaurant De La Soie, à Savièse. Invitation cordiale.

Le comité

CLUB DE PATCHWORK VALAISAN

Première exposition

SION. — «Liberty Star», Club de Patchwork valaisan, organise sa première exposition du lundi 18 novembre au samedi 14 décembre à la Maison de la Treille, à Sion. Le vernissage aura lieu le mercredi 20 novembre dès 17 heures.

Galerie LATOUR CADRAMA SA
5, place de Rome 1920 MARTIGNY Tél. (026) 2 67 68
(sortie autoroute, derrière Restaurant du Léman)
Parking à disposition.

Vente aux enchères de tableaux
à tous prix et à prix minima
Samedi 16 novembre 1985 dès 14 h. 30
comprenant des huiles, aquarelles, dessins, lithographies et gravures de:

Andenmatten, Ausburg, Auberjonois, Cuno Amiet, Amiguet, Bille, Barraud, Bosshard, Berger, Buchet, Braque, Burnand, Bressler, Calame, Chavaz, Cini, Cleren, Chambon, Chagall, Delvaux, Derain, Dali, Domergue, Domenjoz, Durand, D'Anty, Favre, Foretay, Fini, Fay, Gen-Paul, Gehri, Gilliard, Gianoli, Gos, Gautschi, Gimmi, Hermes, Hodler, Hermenjat, Haberjahn, Kokochska, Lorry, Latapie, Maximilien Luce, Messerli, Menge, Muller, Manguin, Meylan, Miro, Magritte, Mussler, Mane-Katz, Moos, Olsommer, Picasso, Palézieux, Ravel, Ritz, Roulet, de Ribaupierre, Casimir Reymond, Steinlen, Sylvestre, Dunoyer de Segonzac, Topfer, Vallet, Vertes, Wuthrich, Way, Zufferey, et d'autres noms connus.

EXPOSITION du samedi 9 au samedi 16 novembre 1985, tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 20 heures, dimanche 10 novembre de 14 à 20 heures, ou sur rendez-vous.

CONFEDERE

Un événement
Un indice
Une information
n'hésitez pas!
(026) 2 65 76

Les Secours Mutuels en assemblée

SION. — La Fédération des sociétés de secours mutuels du Valais a tenu son assemblée des délégués à Sion, sous la présidence de Me Charles-Marie Crittin et en présence de quelques personnalités, notamment MM. Beat Raemy, secrétaire romand du Concordat; René Spahr, président d'honneur; Ambroise Briguet, du Département de la santé publique, et Raymond Dumoulin, de la CEV.

Le rapport annuel traite de la situation de l'assurance maladie au plan national, notamment de la révision de la LAMA, de la création du Concordat des caisses-maladie suisse et de l'initiative populaire fédérale pour une assurance-maladie fiancièrement supportable.

La table du comité

Il souligne l'importante tâche de la communauté de travail des deux fédérations cantonales qui a tenu de nombreuses séances.

Il rappelle que l'initiative cantonale pour plus de justice sociale dans le domaine de la santé est actuellement à l'étude au sein d'un groupe de travail, commission extra-parlementaire qui devra rapporter pour que les autorités puissent prendre position avant que l'initiative, ou un contre-projet, soit soumis au peuple en automne 1986.

Le rapport traite également des relations avec les divers partenaires, médecins, physiothérapeutes, pharmaciens, établissements hospitaliers, homes pour personnes âgées, etc. La Fédération totalisait, à fin 1984, 57 839 membres, répartis dans 26 sociétés du canton, dans six caisses hors-canton et à la Mutuelle valaisanne.

Les prestations ont atteint cinquante millions de francs, soit une augmentation de plus de 5 millions de francs en une année.

Rapports et comptes ont été admis et les délégués ont pris connaissance de la situation des pourparlers avec les divers partenaires en vue d'éventuelles adaptations de tarifs.

M. Marco Bruchez, président de la Fédération romande et administrateur de la Mutuelle Valaisanne, a fait l'historique des pourparlers menés durant des années et qui ont abouti à l'union de toutes les forces du pays, sous l'égide de Concordat des caisses-maladie suisses. Les structures sont mises en places, avec des garanties pour la sauvegarder des minorités linguistiques, et la nouvelle organisation pourra défendre, au mieux, les intérêts des assurés de tout le pays.

Divers orateurs se sont exprimés, notamment MM. Briguet et Raemy, ce dernier ayant donné quelques précisions sur la position du Concordat face à la décision du Conseil fédéral au sujet de l'initiative populaire qui avait réuni, en un temps record, plus de 390 000 signatures, et que les chambres devront examiner.

CLUB NORDIQUE BAS-VALAIS - CHABLAIS

Assemblée générale

Le Club nordique Bas-Valais - Chablais tiendra son assemblée générale le jeudi 14 novembre à 20 heures au Café du Pont-du-Trient, à Vernayaz. Ordre du jour: bienvenue, contrôle des présences, lecture du protocole, programme d'hiver, admissions et démissions, divers. La projection d'un film consacré aux sports suivra la partie administrative.

MONTHEY

Nomination au Crédit Suisse Monthey

C'est avec plaisir que nous apprenons que, lors de sa séance du 7 novembre, le Conseil d'Administration du Crédit Suisse, à Zurich, a promu M. Bernard Contat, chef de la succursale de Monthey, au rang de gérant.

Né en 1924, à Monthey, sa commune d'origine, M. Contat est entré au service du Crédit Suisse en 1960, après avoir collaboré à l'Administration communale de Monthey en qualité de caissier des Services Industriels, puis de la Municipalité.

Depuis 1970, date à laquelle il a repris la direction de la succursale de Monthey, M. Contat est au service de la population et de la clientèle qui apprécient unanimement son entregent, ses compétences et sa serviabilité. Nous nous réjouissons de cette promotion qui vient à point pour fêter ses 25 ans de service.

Relevons également que de nombreuses sociétés et associations de la région bénéficient de la disponibilité de M. Contat, personnalité du monde sportif et politique. Nous lui présentons nos plus vives félicitations pour cette promotion et formulons nos vœux de succès dans l'accomplissement de sa fonction.

Assemblée de l'Association radicale du district de Monthey

L'assemblée générale de l'Association radicale du district de Monthey se tiendra le **lundi 18 novembre 1985 à 20 heures à la salle du café de la Promenade.**

Ordre du jour:

1. Rapport du président
2. Renouvellement du comité
3. Rapport des députés sur la session parlementaire de novembre
4. Votations fédérales
5. Divers.

Radicaux du district, venez nombreux questionner vos élus, vous informer et participer à une soirée préparée à votre intention.

Le comité de l'ARDM

«Andromaque» à Monthey

Pour la première fois à Monthey sera interprétée une tragédie classique de Jean Racine: «Andromaque». Cette pièce sera jouée le jeudi 14 novembre à 20 h. 30 à la grande salle par le Centre dramatique national du Limousin, dirigée par Pierre Débauche. La location des billets se fait à l'Office du tourisme de Monthey (025/71 55 17).

Marcel Imsand à la Fondation Gianadda

MARTIGNY. — Jusqu'au 15 décembre, tous les jours de 13 h. 30 à 18 heures, sauf le lundi, la Fondation Pierre Gianadda abrite les photographies de Marcel Imsand. Dans une de nos prochaines éditions, nous reviendrons sur cet événement culturel.

Super... bes... oui, mais pour qui?

Tout au long des deux années écoulées, les viticulteurs ont suivi aveuglément les instructions des spécialistes et, la nature aidant, il semble que tout rentre dans l'ordre.

Tout... ou presque.

Depuis la phénoménale récolte de 1983, tout a été mis en œuvre pour produire moins et meilleur. Si 1984 a connu également de belles vendanges, pourtant sans rapport avec 1983, la récolte de cette année correspond à environ la moitié de celle de l'an passé.

Apparemment tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, une quantité raisonnable pour une qualité maximale; seulement, tout le monde y trouve-t-il son compte?

A la lecture de l'article d'Arianne Alter (voir *NF* du jeudi 7 novembre) qui dit entre autre, je cite: «Un fantastique encouragement pour l'ensemble de la viticulture valaisanne...», je ne peux m'empêcher d'avoir de sérieux doutes face à une satisfaction aussi béate et l'avis du producteur ne rejoint pas le sien.

Un exemple: un pinot 85, de 22,6 Brix, soit 94,6 degrés Oechslé, est payé Fr. 329.60 les 100 kg alors qu'en 83 un pinot de 21 Brix, soit 89 degrés Oechslé était payé 352 francs les 100 kg (au premier acompte). Bilan: production maximale = baisses de prix, malgré les promesses; la production baisse de moitié = qualité exceptionnelle = se basant sur le degré moyen, établi une fois les vendanges terminées, les prix subissent une nouvelle courbe dont le viticulteur fait seul les frais. Il y a de quoi se décourager.

Alors que le raisin dorait au soleil de ce merveilleux automne, les vignerons se laissaient dorer la pilule sans se douter le moins du monde à quel point elle risque d'être amère.

Finalement, s'il tringue au propre, il tringue davantage au figuré...

Et ce n'est pas la politique fédérale relative aux importations qui aidera le Valais à sortir de l'impasse où il se trouve actuellement. Je crains fort que M. Furgler, THÉORIQUEMENT l'ami de ce canton, ne se serve de lui que comme monnaie d'échange, sans trop se préoccuper de mettre notre économie en mauvaise posture.

Un marketing bien orchestré, aiderait certainement à la revalorisation de nos produits, parce qu'il n'y a pas que le producteur qui doit faire un effort; il faut pour réussir, tendre la perche et non pas tirer dans le dos à coup de contingents additionnels comme cela est arrivé ce printemps; car c'est moins les 10 millions de litres qui m'inquiètent que les 57 litres journaliers autorisés et dont personne ne peut faire l'addition, et ça c'est dangereux.

Je souhaite que les prix 1985 s'alignent sur la qualité puisque c'est la base même de l'argument de la propagande faite au cours des mois écoulés. La crédibilité des responsables est à ce prix.

Qui a dit un jour que le paysan est méfiant de nature?

J'espère, pour un proche avenir qu'une collaboration intelligente puisse s'installer entre les différents secteurs de la viti-viniculture, afin que les revenus soient répartis plus équitablement dans les escarcelles. J'espère aussi, que les producteurs qui ont joué le jeu et accordé leur confiance, vont enfin se serrer les coudes et mettre les points sur les i sans quoi, un jour, le dernier point qu'il restera à poser, ce sera sur le i de illusion...

Lydia Penon
député-suppl., Sierre

LES COMMERÇANTS DE FULLY

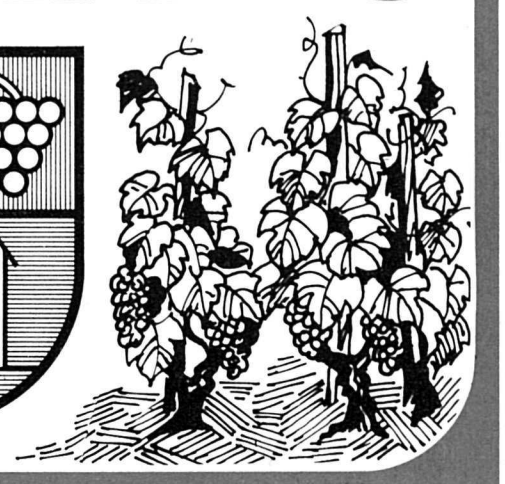

publispot, martigny

FAVORISEZ LES COMMERÇANTS DE VOTRE RÉGION

Laiterie de Fully
FAMILA DISCOUNT
VéGé
- **Grand choix de fromages**
- Produits Frisco + Findus
- Tambours de lessive
- Alimentation générale

* **Livraison à domicile dès Fr. 50.—**
Se recommande: **Josette et Jean-Claude TORNAY**
FULLY ☎ **(026) 5 32 60**

ÉLECTRO-INDUSTRIEL S.A.
Maîtrise fédérale
Installations et chauffages électriques
Téléphones - Appareils électro-ménagers
1926 FULLY-Châtaignier Tél. (026) 5 31 88

Cotture chaussures
GRAND CHOIX
FULLY
Libre service
☎ (026) 5 32 39
Prix avantageux

MICHEL COTTURE
Radio - TV - Hifi - Service de réparation
Vente - Occasions
1926 FULLY
026/5 44 27
TELEFUNKEN

marcel rausis
GYPSERIE-PEINTURE
PAPIERS PEINTS
ECHAFAUDAGES
1926 FULLY
☎ 026/5 37 69
BUREAU: 026/5 39 63

fiduciaire D agence immobilière DUC · VALLOTON & CIE
FULLY
Tél. 026 / 5 45 96
Facturation sur ordinateur - Salaires et décomptes sur ordinateur - Gestion des débiteurs, y compris décomptes et rappels sur ordinateur - **DÉCLARATION D'IMPÔTS** - Toutes transactions immobilières - Gérance d'immeubles

Excursions
CARRON
FULLY
☎ (026) 5 44 69
5 32 65
BUS de
15 à 50 places
Carrosserie de la Louye - Carron Christian - Fully
☎ (026) 5 44 19

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
J.-J. Rard
— Sa pâtisserie fine
— Son grand choix de pains spéciaux
FULLY
Tél. (026) 5 36 17

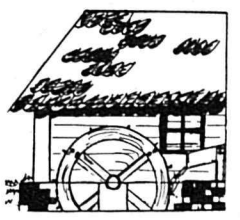

BAR - TEA-ROOM
« Les Moulins »

CARRON - BOSON
Défoncement - Terrassement - Transport et livraison de fumier

1926 FULLY
Tél. (026)
5 45 68
5 32 01

Sarrasin Pellouchoud
électricité
Chauffage - pompe à chaleur
Maîtrises + fédérales
1926 FULLY Tél. (026) 5 31 53
1931 BOVERNIER Tél. (026) 2 27 09

VALLOTON SA
VINS DU VALAIS
1926 FULLY
Tél. bureau + cave (026) 5 33 40
Vins de la Châtaigneraie

Ford
GARAGE DE VERDAN
YVON ROUILLER
- Vente de voitures neuves et occasions
- Toutes réparations

CHÂTAIGNIER-
1926 FULLY
☎ (026) 5 46 12

SUZUKI

Le temps des lotos

NOVEMBRE
17 Ski-Club
24 Fanfare L'Avenir

DÉCEMBRE
1 Fanfare La Liberté
8 Les Amis Gyms
15 Football-Club
22 La Cécilia
29 La Bibliothèque

JANVIER
5 Les Scouts
12 Les Samaritains
19 Les Mycologues
26 L'Echo des Follaterres

FÉVRIER
2 La Clique des Tambours
16 Le Volleyball-Club
23 La Paroisse

VALAIS
NOUVELLES AU FIL DES JOURS

CHRISTIANE ZUFFEREY
Reflets du Valais

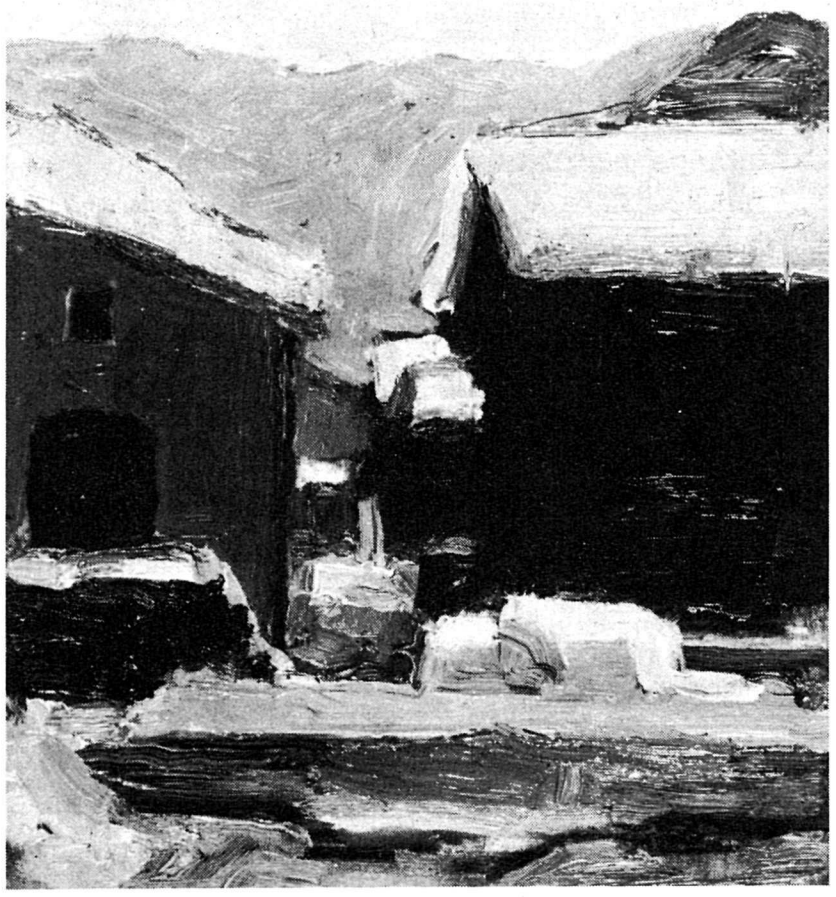

Christiane Zufferey: ses blancs sont toujours des tâches lumineuses.

Son œuvre est le reflet de l'amour qu'elle porte à son pays. Ses tableaux s'intitulent: «Maisons de vignes à Plan-Cerisier», «Colline de Géronde», «Coucher de soleil à Chalais», «Le soir à Chandolin»... On pourrait illustrer tout un livre sur le Valais avec les reproductions des petites toiles qu'elle expose, jusqu'au 17 novembre, à la Maison de Ville de Sierre.

DE NOMBREUSES COUCHES

Sa palette s'éclaircit: elle s'échappe des gammes obscures pour poser des touches qui chantent à la Borgeaud, reprenant ses huiles à de nombreuses reprises, elle emploie la couleur en couches épaisses jusqu'à ce que les pétales de son «Bouquet bleu» soient comme un bas-relief qui émerge du fond.

Les plus grandes réussites de Christiane Zufferey sont ses petits paysages, généralement en largeur, où elle résiste à son attirance pour les tons tristes. Elle y fait preuve d'une grande maîtrise de la pâte et la structure de ses compositions est un succès. La peinture de Christiane Zufferey est une peinture solide.

Jean Petit-Matile, dans son beau livre «Le Valais vu par les peintres» (1) a consacré un chapitre à Christiane Zufferey, la qualifiant de façon poétique: «Avec son tempérament de feu, Christiane Zufferey me paraît le peintre le plus représentatif de la région de Sierre... Son art vigoureux, chaleureux, sauvage, vous saisit au cœur comme un couchant de braise».

Sierre, comme Martigny se met au rythme de plusieurs expositions artistiques en même temps. Pas moins de trois cette semaine, sans compter la belle rétrospective de Valette, qui vient de se terminer chez Jacques Isoz. Nous avons déjà parlé de Daniel Bollin au Château de Villa. Françoise Carruzo, l'élève de Chavaz, est à la Galerie du Tocsin. Avec son œuvre exempte d'inquiétude et d'intellectualisme, Christiane Zufferey complète avec bonheur ce triumvirat.

Marguette Bouvier

(1) Edition Edita, Lausanne.

Vendanges 1985: 44,5 millions de litres

Le canton du Valais a officiellement encavé 44,5 millions de litres de vin — 26,4 mio de blancs et 18,05 de rouges. C'est le résultat que vient de publier le Département de l'économie publique. Cette récolte est de 14% en-dessous de la moyenne décennale. Les quantités déclassées ne représentent que les 0,3% de l'encavage total et cela malgré les sévères exigences imposées par le canton.

Les sondages enregistrés sont supérieurs à la moyenne décennale et l'état sanitaire irréprochable des grappes vont donner un bel équilibre aux vins du millésime 1985, qui fera honneur au Valais, à ses vignerons et à ses œnologues. On pourrait parler d'une économie vinicole indgène en plein boom si ce tableau positif n'était pas gravement entaché par la présence de stocks très lourds qui coûtent très cher aux viticulteurs, aux encaveurs, à l'économie vinicole suisse et, du coup, à l'économie nationale tout entière.

L'évolution du marché telle qu'elle ressort des chiffres publiés par l'Office fédéral de l'agriculture peut donner lieu à une grande satisfaction et à des remerciements aux consommateurs suisses. Le Valais a vu passer ses ventes de 44,5 à 50 millions de litres, mais qui n'a pas atteint notamment dans les vins blancs, son record. Le rendement brut de la viticulture a été, en 1984, de 200 millions de francs. Une étude récente de Mme M.-F. Perruchoud-Massy, dr en économie, montre que le multiplicateur de la viticulture est de l'ordre de 2,2 à 2,5. Que l'économie viticole grippe et c'est toute l'économie cantonale qui grippe un peu. Cette constatation est d'autant plus importante que la viticulture valaisanne, à cause du régime de petite propriété, concerne plus de 19 000 propriétaires. Pour un nombre important d'entre eux, cette viticulture est un appoint non négligeable. Pour les exploitations mixtes qui se heurtent périodiquement à des difficultés (fruits et légumes) et pour les exploitations à temps partiel, c'est aussi un appoint bienvenu.

Que faire pour que la viticulture valaisanne sorte de ses difficultés? Il y a lieu de mieux présenter les produits pour qu'ils correspondent toujours plus aux vœux du consommateur, sans oublier de l'informer sur ce que nous faisons, comme nous le faisons et pourquoi nous le faisons. Un effort de rationalisation de la production est indispensable afin de contenir les coûts de production. Les mesures légales prévues pour gommer les excédents doivent être mises en place avec autant de détermination et de conviction qu'ont été mises en place, en période de pénurie, les moyens de combler les déficits de récolte.

Cours d'hiver pour jeunes filles

Suite au succès croissant des cours d'été et à la demande de nombreux parents, Pro Filia organise pour la première fois un cours d'appui de dix jours pendant les vacances de Noël.

Ce cours est destiné aux jeunes filles de 10 à 15 ans qui ont connu des difficultés durant leur premier trimestre et qui souhaitent rattraper leur retard.

Ce cours aura lieu à Sion, du 26 décembre 1985 au 5 janvier 1986 (mathématiques, allemand, français ou italien).

Les élèves ont la possibilité de choisir parmi ces branches. La classe a lieu le matin et en fin d'après-midi. L'après-midi est consacré au sport: natation, patinage, ski.

Foyer Pro Filia, route de Gravelone 2, 1950 Sion, tél. (027) 22 75 72.

Exposition à la Galerie d'Art de la Maison de la Diète

SION. — La Galerie d'Art de la Maison de la Diète à Sion abritera les peintures de Reto Arcioni, ainsi que les sculptures et bijoux de Jean-Claude Deschamps du mercredi 27 novembre (vernissage à 18 heures) au dimanche 29 décembre. Cette exposition sera ouverte tous les jours de 14 à 18 heures, sauf le lundi.

Conférence-débat à Sion

Lundi 25 novembre à 20 h. 30 à la salle de Saint-Guérin à Sion, la revue «Choisir» organise une conférence-débat animée par J.B. Livio, spécialiste d'archéologie biblique et placée sur le thème «La Terre où Dieu parle».

Bientôt la Braderie de la Sainte-Catherine

SIERRE. — A l'orée des premiers frimas, la traditionnelle fête de la Sainte-Catherine s'annonce comme une manifestation dont l'énoncé seul suffit à réchauffer nos soirées d'arrière automne.

Alors que le comité d'organisation de la Braderie est déjà aux préparatifs de la fête, il est grand temps de faire signe aux Catherinettes, ces demoiselles de 25 printemps, et de leur annoncer que **l'élection de la reine des Catherinettes** aura lieu le 25 novembre 1985, dès 20 h. 30, sous le chapiteau de la Braderie, à l'ancien jardin public (place des Ecoles).

Les intéressés voudront bien signaler leur participation au concours à l'Office du Tourisme de Sierre & Salquenen, tél. (025) 55 85 35, et ne pas manquer le rendez-vous du 25 novembre 1985.

ASSOCIATION SUISSE POUR LA NAVIGATION DU RHÔNE AU RHIN

Assemblée de la section valaisanne

La section valaisanne de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin tiendra son assemblée générale annuelle ce vendredi 15 novembre à 17 heures au carnotzet du château de la Porte-du-Scex à Vouvry. Cette séance sera suivie d'une conférence du professeur Alain Dubois, de Lausanne, sur le thème «Le canal Stockalper sous l'angle historique et économique de l'époque». Un apéritif offert par la Municipalité sera ensuite servi aux participants.

75 ans, 70 ans, après les 50 ans de mariage

A la mi-août, les époux Michellod fêtèrent leurs anniversaires des 75 ans et 70 ans, entourés de la grande famille. Ces heureux événements font suite à leurs noces d'or célébrées l'année dernière.

A leur chalet de Chou/Ovronnaz où ils passèrent tout l'été, M. et Mme Michellod donnèrent une importante fête, dans la joie et l'allégresse, à toutes les familles invitées. Un bon repas bien valaisan — composé de grillades, raclettes et légumes arrosés de bons vins blancs et rouges — enchanta les heureux participants. L'ambiance comme la fièvre monta rapidement et tout se termina en chansons entre amis.

Dotés d'une santé renouvelée, sagesse, générosité et sens du travail, ils participèrent encore activement aux vendanges d'octobre. Ce qui est la moindre des choses pour un fondateur de Provins...

M. et Mme Marc Michellod-Crettenand, de Leytron, derrière une bonne et grande bouteille.

Pressing Drynette

Rue de l'Hôpital 7 ☎ (026) 2 65 50 1920 MARTIGNY

Nettoyage de tous vos vêtements

Pantalons, jupes, blouses, robes, pulls, cuir, daim, fourrures, tapis, rideaux, duvets.

Sur demande réparation.

A proximité de l'hôpital **Parking devant l'immeuble**

Ouvert le samedi après-midi.

AVIS

aux avocats, notaires, banquiers, marchands de vin, propriétaires encaveurs, agents immobiliers et à tous ceux qui s'intéressent...

l'Auberge café-restaurant des Alpes à Chamoson

est à louer ou à vendre, pour raison d'âge.

Prise de possession: 1er mars 1986 ou à convenir.

S'adresser à: **M. Fernand Aubert, dit Tip-Top**
1915 Chamoson
Tél.: Colline-aux-Oiseaux (027) 86 40 77
Tél.: appartement (027) 86 23 20

Eventuellement possibilité d'acheter également **commerce de vins** et terrain (conviendrait pour construction de deux villas), à proximité immédiate.

«Qu'on se le dise!»

Garage du Mont-Blanc, Moulin S.A., Martigny-Croix, tél. (026) 2 11 81

Fully: Garage de Charnot, P.-Alain Fellay, 5 46 78 - **Martigny-Ville:** Garage de Martigny M. Fleuri, 2 20 94
Orsières: Garage Arlettaz Frères, 4 11 40

Les communales dans le Chablais vaudois

QUELQUES GRANDES VEDETTES ET LES AUTRES!

En matière de joutes électorales, le Chablais vaudois n'a rien a envier aux Valaisans. Les luttes, les intrigues, les coups préparés comme ceux qui le sont moins sont aussi effectifs à Leysin qu'à Fully, à Aigle qu'à Martigny. Et, comme c'est aussi le cas chez nous, plus particulièrement lors des élections communales. Avec, pour nos amis et voisins vaudois, une énorme différence qui prolonge la «bagarre» sur presque deux mois. Cette différence: les élus municipaux ne le sont au premier tour qu'à la majorité absolue. Autant dire que ceux «qui passent au premier coup» sont vraiment les vedettes politiques de la région. Et il y en a, même des... habitués! Le second tour élit ensuite à la majorité relative mais il ne sanctionne pas toujours, et souvent de loin pas, les bannières qui ont été plébiscitées au premier. Je m'explique: si le premier tour voit les partis s'affirmer et les suffrages de parti l'emporter sur le «reste», le second tour devient lui très personnalisé ceci d'autant plus que, les faibles ayant été pratiquement éliminés lors du premier scrutin, des «montagnes de voix» se répartissent non plus en faveur d'une étiquette mais bien en faveur de personnalités. A ce sujet, et pour cette édition 1985, le cas de la grande capitale Lausanne aura été flagrant: raz de marée «national» au premier tour en défaveur des socialistes et au second raz-de-marée socialiste avec la conquête de deux sièges à la Municipalité y compris celui d'Yvette Jaggi, deuxième élue à quelques longueurs seulement du syndic en fonction. Il devrait y avoir encore de la bagarre dans l'air et pour la syndicature qui se votera le 24 novembre prochain. Mais ne débordons pas du secteur et restons dans le Chablais.

AIMÉ DE BEX

Le syndic et député socialiste au flamboyant et élégant «jabot vert» fait partie des vedettes et il a passé la rampe, premier élu des Bellerins au premier tour déjà. Aimé Desarzens, car c'est bien de lui qu'il s'agit, reste l'homme de la situation à Bex, reste le tribun capable de régler le problème de la station d'épuration tout en montant simultanément une exposition d'art à retentissement romand, voire suisse. Pour le reste le pharmacien Bulliard, le transporteur Echenard ainsi que les Albert Roux et Martial Jaquerod ont aussi été élus d'un seul et premier coup. Qui dira après cela que Bex n'est pas une commune stable?

Aimé Desarzens, incontesté et incontestable syndic de Bex.

Le «Gryon» national

Egalement sans histoire le vote de Gryon: tous au premier tour avec, et c'est normal, l'usure du pouvoir pour le syndic Jacques Martin, redoutable conseiller national radical dont l'efficacité n'a d'égal que l'humour, la précision et la gentillesse. Bravo Jacques et... tu sais pourquoi? Les Sylvain Schimeck, grand amoureux de la Provence et de ses bons restaurants, Charles Bocherens, efficace homme de la terre et de montagne, sans oublier les deux premiers Carlo Amiguet et Jaggi Robert continueront à faire le bon travail déjà réalisé dans cette commune qui doit se battre à l'ombre du grand Villars.

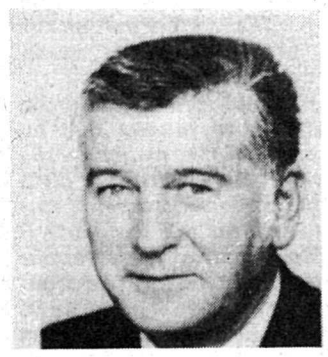

Jacques Martin, efficace conseiller national radical et syndic de Gryon.

LE PROFESSEUR DE VILLARS

Le très compétent successeur du regretté Paul Jordan: Pierre de Meyer, syndic d'Ollon.

Lorsque le regretté syndic Paul Jordan a, bien trop tôt, quitté ce monde, on s'est fait du souci pour la commune de Villars en tous points comparables à celle de... Verbier. Qui allait succéder à ce champion de la terre doublé d'une présence touristique de la meilleure veine. Ce fut «le professeur» Pierre de Meyer avec, à ses côtés, l'agriculteur Louis Jaquerod et le promoteur Maurice Turrian. Ce trio a reçu l'approbation de la montagne, de la campagne, du tourisme et de la terre. Par contre, les «excités socialistes» plus particulièrement Michel Renaud, ont dû attendre le second tour pour sortir... avant-dernier. Comme quoi s'époumonner comme un forcené et contre la CEDRA n'est pas nécessairement la panacée universelle pour être bien élu...!

GARGOUSSE: PREMIER ÉLU!

Pour savoir qui est «Gargousse», il faut être Martignerain et avoir un passé de hockeyeur. Ceci étant acquis chacun se souvient alors d'Yves Favre, émérite gardien du HC Martigny, l'homme qui «crachait ses dents» au bord du rink pour reprendre ensuite la partie. Le courage, la volonté ne l'ont point abandonné et, municipal à Leysin depuis des décennies, fort combattu il y a quatre ans, il s'affirme aujourd'hui comme le premier élu leysennoud redorant ainsi et d'un seul coup le blason du GIL (Groupement des intérêts de Leysin) et surtout, nous l'espérons fermement faisant trembler le siège de la syndicature ou le socialiste facteur Mermod arrive en... dernière position. Les radicaux font belle figure et retrouvent deux sièges avec l'ancien Jean-Rodolphe Herren, le play-boy hôtelier de la station, et surtout avec René Vaudroz, l'ancien entraîneur des équipes nationales de ski. Nous le répétons, le 24 novembre devrait voir la droite leysennoude faire «gicler» la syndicature socialiste. Allez Gargousse, à l'attaque!

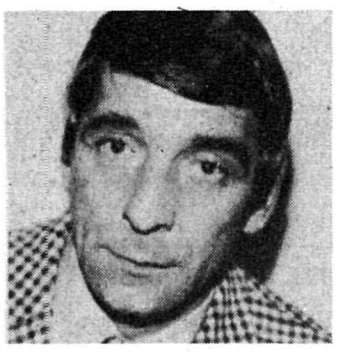

Yves Favre, un hockeyeur martignerain devenu municipal à Leysin et qui devrait, à notre avis, briguer la syndicature.

LA GRANDE MADY D'AIGLE

A Aigle et au premier tour, double carton pour les libéraux avec un ancien qui, lui aussi, à l'envergure du futur syndic: le vigneron Paul Tille. Un homme de sourires et de contacts avec l'efficacité légendaire du vigneron vaudois. A ses côtés, élu du premier coup aussi, le roublard — dans le sens sympathique du mot — Martial Cherbuin. Un sourire pétillant derrière ses lunettes qui ne le sont pas moins. Martial Cherbuin sera l'homme de la situation aux côtés de Paul Tille dans une cité aiglonne qui a bien besoin d'un bon coup de «modernisme». Le second tour a été marqué par deux excel-

Mlle Perréaz, première élue aiglonne. Et radicale de surcroît!

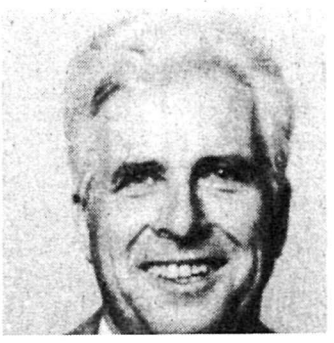

Il sera le futur syndic d'Aigle: le vigneron libéral Paul Tille.

Aigle avait besoin d'un «coup de modernisme». Notamment avec Martial Cherbuin, nouvel élu libéral.

lentes surprises: Mady Pérréaz, «l'âme damnée du Parti radical» passe brillamment la rampe et devient la première dame aiglonne. Bravo Mlle Pérréaz, cette élection nous réjouit. Les socialistes ont terminé eux leur «combat de boxe» et la lutte fratricide qui opposait le pêcheur-typographe Rittener au postier Torrent a vu le KO de ce dernier. Nous le regrettons pour Antoine Torrent mais nous ne pouvons pas ne pas être heureux pour l'ami Robert Rittener! Ah, les amitiés du café du Pont à Illarsaz...

YVORNE: «AVÉ MARIA POUR L'OVAILLES»

Encore un «play-boy» radical: Jacques Deladoey, plus connu sous l'appellation contrôlée «Ovailles».

Son excellence, la seigneurie d'Yvorne a passé la main: Robert Isoz, grand chantre du vin vaudois, inamovible syndic d'Yvorne s'est retiré et il mérite, même dans ces colonnes radicales, un coup de chapeau: salut syndic et bonne retraite. Le tout devant un excellent verre d'Ave Maria. Il faudra maintenant lui substituer un autre excellent cru: l'Ovailles. Et oui, Jacques Deladoey, encore un play-boy radical, a passé la rampe au premier tour avec un autre radical, Raymond Nicolet, l'agriculteur-éleveur et champion hippique de Versvey, et deux libéraux, Maurice Chapalay et Jean-Pierre Chollet. Le second tour a vu l'arrivée d'un troisième radical, Eric Warpelin, mais aussi celle de deux libéraux, Charles Muller et Robert Stalder. Jean-Pierre Chollet risque bien d'être syndic le 24 novembre prochain.

VILLENEUVE: LE TRANSPORTEUR BIEN SÛR

Le plus populaire des politiciens du grand district: le radical transporteur de Villeneuve, Marcel Riesen.

Rien ne pouvait, ne peut et ne pourra au cours des prochaines années stopper la popularité du transporteur Marcel Riesen, de surcroît député radical et tonitruant à bon escient. Marcel a fait le plein des voix, au premier tour, et est largement en tête devançant le libéral Jean-Jacques Reato de 40 voix et le syndic radical Huser de 80 voix. Serait-ce que... la syndicature tremble. Nous ne le pensons pas car Marcel Riesen, homme de parti et de confiance, n'a pas besoin de ce titre pour aller gentiment vers une destinée politique qui pourrait, l'an prochain déjà, prendre la direction d'Aigle et vers un «poste digne du Grand District»! Enfin un transporteur qui non seulement a de l'envergure mais aussi de l'ambition politique. On en a bien besoin et j'adresserai personnellement un grand coup de chapeau à Marcel en lui souhaitant encore beaucoup d'autres élections de telle force!

ORMONT-DESSOUS et DESSUS LES GRANDS «MOILLEN»

Pas d'histoire à Ormont-Dessous: cinq candidats, cinq élus au premier tour, y compris le boulanger-député-syndic libéral André Bonzon.

Il n'en a pas été de même à Ormont-Dessus où n'ont été élus, au premier tour que Moillen Fernand, Jean-Jacques Favre, le syndic, et André Berruex. Et le deuxième tour voyait l'entrée en lice du «banquier» Paul-André Nicolier et d'un autre bouillant député radical, le grand Moillen, Jean-François. Double quine les deux ont brillamment passé le cap. Pour bien connaître le syndic Jean-Jacques Favre et ses vues parfois conservatrices pour ne pas dire rétrogrades et celles explosives et déterminées du grand Jean-François, on peut être sûr que les quatre ans à venir seront animés aux Diablerets.

Boulanger-député et syndic André Bonzon pour Ormont-Dessous.

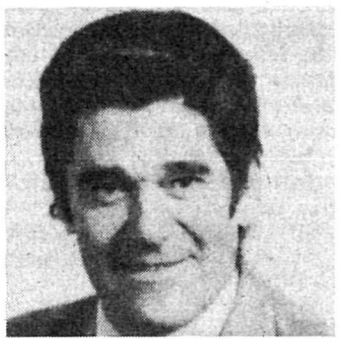

Le grand Jean-François Moillen, bouillant député radical et nouvel élu à Ormont-Dessus.

ENCORE DEUX DAMES

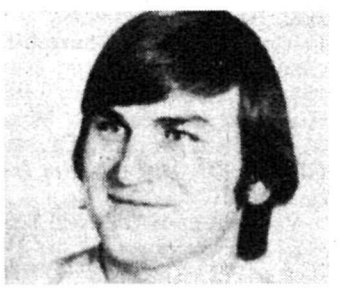

L'homme du clan est dans la place: Freddy Brönimann à Noville.

Un reportage Bernard Giroud

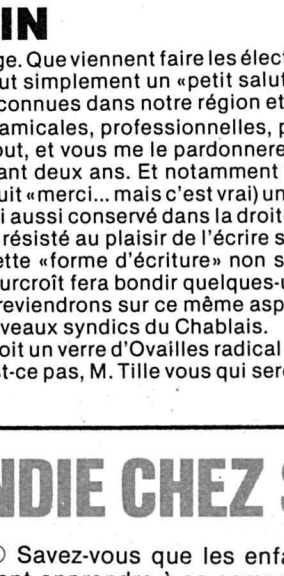

On «remets ça» pour quatre ans: l'efficace syndic de Roche, André Fontannaz.

A Lavey le syndic Jean-Claude Monney a passé la rampe au premier tour et le second a vu l'arrivée d'une dame, Monique Balet PDC. Idem à **Chessel** où Mme Françoise Grob fait son entrée à la Municipalité alors qu'à **Noville** Louis Stettler conserve la syndicature et que le «clan Brönimann» élit en grande pompe Freddy! **A Roche,** une autre vedette de la politique régionale, tient parfaitement le coup et fait une belle élection au premier tour: le syndic André Fontannaz.

Toutes les photos publiées dans cette page ont été «piquées» dans les éditions du 28 octobre et 11 novembre de notre confrère *L'Est vaudois*. Son estimé rédacteur en chef, M. Pierre-Alain Luginbühl nous pardonnera et nous l'en remercions.

LE SALUT DU VOISIN

D'aucuns s'étonneront à la lecture de cette page. Que viennent faire les élections vaudoises dans ce journal politique valaisan? Tout simplement un «petit salut amical». La plupart des personnalités élues sont bien connues dans notre région et sont surtout des voisins avec qui d'étroites relations amicales, professionnelles, politiques sont journellement entretenues. Et puis surtout, et vous me le pardonnerez, j'ai travaillé en journaliste et dans ce secteur pendant deux ans. Et notamment lors de la campagne électorale de 1981! Où j'avais conduit «merci... mais c'est vrai) un candidat radical dissident à la municipalité d'Aigle! J'ai aussi conservé dans la droite de cette région quelques solides amitiés et je n'ai pas résisté au plaisir de l'écrire sous cette forme aujourd'hui. Ceci d'autant plus que cette «forme d'écriture» non seulement n'existe pas chez nos amis vaudois mais de surcroît fera bondir quelques-uns. D'ailleurs, et vous me le pardonnerez aussi, nous reviendrons sur ce même aspect politique et en début décembre pour saluer les nouveaux syndics du Chablais.

En attendant et pour aujourd'hui, santé avec soit un verre d'Ovailles radical d'Yvorne, soit un verre libéral de la vinicole d'Aigle. N'est-ce pas, M. Tille vous qui serez le futur syndic du chef-lieu du Grand District!

DANGER D'INCENDIE CHEZ SOI

Chaque année plus de 12 000 appartements sont totalement ou partiellement anéantis par le feu en Suisse.

Les incendies ne détruisent pas seulement des valeurs matérielles, ils menacent aussi des vies humaines. Prendre conscience du danger permet d'augmenter sa propre sécurité. L'expérience montre que ce sont toujours les mêmes erreurs qui sont à l'origine des incendies dans les maisons d'habitation. Le Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi) à Berne a établi un aide-mémoire pour la sécurité dans les appartements. Il recommande de contrôler chaque ménage au moins une fois par année sur la base de la liste suivante:

○ Veillez-vous à l'ordre même dans les locaux annexes (garage, grenier, cave, etc.)?

○ Vous souvenez-vous que la cuisinière est à l'origine d'un incendie sur cinq dans le domaine ménager?

○ Etes-vous conscient du danger d'incendie que présentent tous les appareils électroménagers producteurs de chaleur (radiateurs, fers à repasser, sèche-cheveux, réchauds,

○ Savez-vous que les enfants doivent apprendre à se comporter correctement avec le feu sous la surveillance d'adultes?

○ Savez-vous qu'il ne faut jamais laisser de bougies allumées sans surveillance?

○ Savez-vous que si vous travaillez avec des liquides combustibles, vous devez ouvrir les fenêtres et tenir à l'écart toutes les sources d'allumage (allumettes, cigarettes allumées, etc.)?

○ Evitez-vous de jeter les mégots n'importe où et renoncez-vous à fumer au lit?

○ Faites-vous réparer immédiatement les installations défectueuses par un spécialiste?

○ Savez-vous quel comportement adopter en cas d'incendie: alarmer (sapeurs-pompiers n° 118) — sauver — éteindre?

Cet aide-mémoire, ainsi que d'autres fiches et brochures, peuvent être obtenus gratuitement auprès du Centre d'information pour la prévention des incendies (tél. 031 / 22 39 26).